

RÉUNION DU 04 FÉVRIER 2022

SÉANCE DU VENDREDI 04 FÉVRIER 2022

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-deux et le 04 février à 9 heures 30, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Conseil départemental.

Présents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES, MM. Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIÈS, MM. Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, Michèle BUESSINGER, MM. Hélian CABROLIER, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Michel CAUSSE, Bertrand CAVALERIE, Mme Annie CAZARD, MM. Arnaud COMBET, Sylvain COUFFIGNAL, Sébastien DAVID, Mmes Nathalie DUGAST, Kateline DURAND, Virginie FIRMIN, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mme Dominique GOMBERT, MM. Edmond GROS, Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Jean-Pierre MASBOU, Mmes Brigitte MAZARS, Cathy MOULY, M. Christian NAUDAN, Mmes Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mme Sarah VIDAL.

Absents : Mme Émilie GRAL a donné pouvoir à M. Sébastien DAVID, Mme Francine LAFON a donné pouvoir à M. Jean-Claude ANGLARS, Mme Karine ORCEL a donné pouvoir à M. Jean-François GALLIARD, Mme Graziella PIÉRINI a donné pouvoir à M. Hélian CABROLIER, Mme Émilie SAULES-LE BARS a donné pouvoir à Mme Nathalie PUEL, M. Christian TIEULIÉ a donné pouvoir à Mme Michèle BUESSINGER.

M. LE PRÉSIDENT - Bonjour à tous.

Mesdames et Messieurs les élus départementaux, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les Directeurs et Agents de notre grande maison, Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse, Mesdames et Messieurs qui siégez dans les tribunes du public, bonjour à tous !

Chacune de nos sessions ici au Département est un temps fort de la vie de la maison Département et aussi de la vitalité démocratique de l'Aveyron. Depuis juillet dernier, pas une de ces séquences ne s'est déroulée sans une ombrelle forte, signe de notre volonté et de notre détermination à nous rendre utiles à nos concitoyens, à promouvoir des idées nouvelles, à rendre l'action publique départementale visible, innovante, impactante.

En juillet, nous avons démarré en lançant officiellement les axes et le calendrier ambitieux de notre mandature.

En septembre, était mise sur rampe de lancement l'Agence départementale de l'Attractivité et du Tourisme, dont nous vous donnerons de plutôt bonnes nouvelles aujourd'hui.

En octobre, c'était le tour de l'Agence du numérique et de notre nouvelle ambition pour la culture aveyronnaise.

En novembre, nous validions la création de l'Agence départementale du sport et de l'Assemblée pour l'Aveyron.

En décembre, ce sont les 12 défis de notre ambitieux projet de mandature et le Débat d'Orientations Budgétaires qui nous occupaient.

Autant de séquences que nous avons préparées et vécues avec enthousiasme, passion, émulation, soif d'aller de l'avant. Autant de séquences qui nous ont permis d'interroger des habitudes parfois anciennes, de revisiter nos actions, de remettre en question des routines, de revoir nos organisations.

L'exercice de ce jour est une autre étape décisive. Nous débattons ce matin de notre budget pour l'année 2022 et, au-delà des trajectoires, de nos moyens pour les années suivantes. Cet exercice est fondamental, car nous avons noué avec les Aveyronnais un pacte de confiance dont nous ne dérogerons pas. Chaque engagement que nous prenons à leur égard, nous voulons le tenir dans la durée et chaque engagement doit être assis sur notre capacité à faire.

Les détails du budget que vous avez examinés en commissions seront présentés par le Rapporteur du budget. Mais je tiens pour ma part à n'en commenter que quelques éléments structurants. Il s'agit tout d'abord d'un budget sincère qui maîtrise les dépenses, mise sur des recettes dont nous avons la certitude et contient notre niveau de dette, jusque-là très rationnel. Cette gestion à l'Aveyronnaise, en bon père de famille, a été, est, et sera notre marque de fabrique.

Il s'agit d'un budget solidaire qui prévoit une augmentation inédite de l'effort consenti pour nos politiques sociales, plusieurs millions d'euros. Je tiens à cet égard à souligner combien il est injuste de taxer le Département de ne pas se préoccuper des plus fragiles.

Il s'agit d'un budget ambitieux, construit sur les 12 défis de notre projet de mandature, et qui ne laisse rien au hasard des pans de la politique volontariste dont nous avons décidé tous ensemble.

Il s'agit d'un budget de partenariats qui fait la part belle aux projets des territoires à travers les communes et les communautés de communes que nous accompagnerons comme jamais et qui peuvent compter sur nous.

Il s'agit enfin d'un budget visionnaire qui nous permet de voir loin pour nos routes, pour notre ambition pour les jeunes, pour les politiques d'attractivité que nous avons engagées.

À partir d'aujourd'hui, après le vote, nous disposerons de tous les leviers nous permettant d'agir. Nous avons un projet innovant et puissant que nous réaliserons pied à pied. Nous aurons un budget, reflet de ce projet. Nous avons des équipes mobilisées en train de se réorganiser avec énergie et passion. Je tiens à les remercier une nouvelle fois, depuis nos cadres supérieurs jusqu'à chacun de nos agents, partout dans notre vaste département. Il m'arrive de lire dans leurs yeux et parfois dans des déclarations de presse, de l'impatience, des doutes, parfois un peu d'insatisfaction. N'y laissez pas place, n'y laissons pas place. Nous voulons que l'équipe que nous formons réussisse et nous savons que c'est par le succès de chacun de ses membres que l'équipe réussira. Nous y veillons au quotidien.

Je veux dire aussi qu'une équipe, comme une famille, vit des moments de natures et de tonalités diverses. Nous avons vécu des moments douloureux, nous vivons des moments de changement. J'en souligne un ou deux, avec le départ choisi et à l'amiable (pour ceux qui en douteraient) de Joséphine Benel, qui a été cheffe de cabinet depuis le mois de juillet et qui est remplacée par Nathalie Pouget que je remercie de bien vouloir relever ce défi. Des départs aussi liés au cours de la vie, des départs à la retraite de certains de nos éminents collaborateurs. Et puis des moments heureux avec des arrivées, je tiens à saluer ce matin la présence parmi nous et devant vous de Laure Valade qui a rejoint notre équipe le 1^{er} février dernier en tant que Directrice Générale Adjointe du Grand pôle des Solidarités humaines. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Aux Aveyronnais enfin, j'adresse un message de reconnaissance renouvelée. Ici, nous gérons votre argent, votre immobilier, vos infrastructures, les services dont vous avez besoin. Nous le faisons en ayant le souci permanent de vous respecter. Vous respecter, c'est aussi avoir le souci constant de ne pas être que vos gestionnaires, mais de faire tous les jours des projets, de porter des innovations. C'est notre obsession, c'est mon obsession et je vous assure de notre détermination collective à ne pas vous décevoir. Je vous remercie.

Commission des Finances

1/ OBJET : PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

M. LE PRÉSIDENT - Nous démarrons par le premier rapport inscrit à l'ordre du jour de notre séance de ce matin, qui est, comme je viens de l'indiquer, le Budget primitif de l'année 2022. Et je laisse le soin au Premier Vice-président, André At, Rapporteur du budget, de bien vouloir nous en faire une présentation.

M. AT – Merci M. le Président. Je suppose qu'un tableau va apparaître à l'écran.

Tout d'abord, vous dire que nous aurons un budget cette année de 408 M€, dont 354 M€ en recettes de fonctionnement et 321 M€ en dépenses.

M. LE PRÉSIDENT – Pardon, vous pouvez accéder au diaporama qui est diffusé actuellement à l'écran sur vos propres écrans dans le rapport pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué.

M. AT - Je reprends : un budget global de 408 M€, des recettes de fonctionnement de 354 M€, nous y reviendrons, des dépenses de fonctionnement de 321 M€, ce qui nous laisse une marge de 33 M€ qui servira à financer l'investissement, qui lui-même sera de 61 M€.

Vous avez là un camembert qui présente les différentes recettes. Nous allons commencer par le côté droit, puis nous passerons sur la gauche et nous finirons au centre, n'y voyez aucune allusion politique. Pas pour ma part.

Les produits fiscaux totalisent 199 M€. Ils sont en hausse de 5,7 M€. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de la TVA par rapport à l'année 2021. Dans ces 199 M€, pour cette année nous avons 76,8 M€ provenant de la TVA, donc + 4 M€ supplémentaires, ceci conformément à la loi de Finances qui a été votée pour 2022 et qui prévoit une hausse de la croissance de 5,4 %. Sachant que l'an passé, nous avions – 8 %, nous sommes loin de compenser tout cela. Si nous étions revenus, comme l'indique le gouvernement à tort, au niveau de l'an passé, nous aurions 2 M€ de recettes supplémentaires, ce qui n'est pas le cas.

Dans ces 199 M€, nous avons 30 M€ provenant des DMTO. Nous avons une hausse prévisionnelle de 2 M€ par rapport à l'an passé, puisque nous avons inscrit 28 M€. C'est inférieur à ce que nous pourrions constater au Compte administratif, mais nous préférons rester prudents étant donné que les crédits aux particuliers se tendent, les taux d'intérêt augmentent et que, d'autre part, les biens mis à la vente sont moins nombreux. Donc, nous restons très prudents dans ce domaine.

Ensuite, nous avons la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui est à - 8 % par rapport à 2021, puisque celle-ci est calculée par rapport à l'exercice 2020 et cet exercice 2020 avait vu une chute brutale bien entendu du PIB et de la croissance.

La Taxe Spéciale sur les Compagnies d'Assurance est de 51,6 M€, identique à l'année 2021. Ce produit fiscal est réparti sur trois domaines. Il permet de financer la compensation de l'Acte II de la Décentralisation pour 22 M€, de compenser le financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 7 M€, sachant que celui-ci nous coûte 10,6 M€.

Et il sert également à compenser la réforme fiscale mise en œuvre à partir de 2021, également pour 22 M€.

Ensuite, nous avons dans ces produits fiscaux ce qu'on appelle les IFR (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) pour 5,2 M€, ce chiffre est égal à celui de l'an passé.

Puis diverses taxes telles que la taxe qu'on appelle sur la consommation finale d'électricité qui est de 3,5 M€, la taxe départementale d'aménagement qui représente 1,85 M€ et la taxe sur la redevance hydraulique pour 2,5 M€. Vous voyez que l'État a beaucoup d'imagination pour créer des taxes pour compenser les départements.

Nous avons à ce titre-là également la Taxe Intérieure sur la Consommation d'Énergie qui représente 15 M€, avec ici aussi 3 parts distinctes : l'une est affectée au financement du RMI depuis 2003, c'est-à-dire 8,2 M€, au financement du RSA depuis 2009 pour 1,3 M€ et au financement des personnels TOS et de l'ex DDE depuis 2008 pour 4,3 M€. Voilà pour ce qui est des produits fiscaux.

Concernant les dotations, comme vous le voyez, elles s'élèvent à 89,5 M€, dont la principale dotation est la DGF pour 66 ou 67 M€, la Dotation Générale de Décentralisation pour 2,2 M€, des compensations fiscales pour 3,5 M€ et le FNGIR pour 6,7 M€ et la TVA sur les dépenses de fonctionnement équivalentes à 1 M€.

Nous avons la CNSA, ainsi que vous le voyez, 24,5 M€ qui sert au financement de l'APA pour 18,5 M€, de la PCH pour 3 M€, la dotation pour la revalorisation des services d'aide à domicile pour 2 M€ et 1 M€ supplémentaire pour l'autonomie.

Vous voyez que les départements prennent une part importante à ces revalorisations, nous avons cru comprendre que seul l'État prenait sa part... He bien non, il y a aussi les départements.

Concernant la péréquation, celle-ci s'élève à 21 M€, elle est en diminution alors qu'elle est normalement destinée à réduire les inégalités entre les départements vu les écarts de richesse et de charges. C'est une contradiction qu'on a du mal à comprendre. Donc, ces 21 M€ sont répartis entre un fonds de péréquation des DMTO pour 11,7 M€, des péréquations de la taxe foncière pour 7,3 M€, une fraction de TVA pour 2 M€ et également une part de CVAE, mais le Département suivant les années est proche de l'inéligibilité à cette part-là, donc en général nous ne l'inscrivons qu'en Décision Modificative.

Nous avons ensuite ce qu'on appelle les autres produits de fonctionnement qui totalisent 20,7 M€, qui comprennent des recouvrements de participations à l'Aide sociale pour 15 M€ environ et des produits liés à l'activité départementale et à la gestion des biens du Département. Il peut s'agir de loyers perçus comme par exemple le loyer d'Aveyron Labo. Ces loyers totalisent environ 1,2 M€. Des participations pour des appels à projets provenant de l'État, notamment dans le cadre du plan pauvreté ou des plans de financement concernant l'Enfance et la Famille, des recouvrements concernant les collèges et des recouvrements concernant les tickets

restaurants entre autres. Puis une part sur l'énergie réservée par rapport à EDF pour environ 400 000 €.

Voilà pour les recettes de fonctionnement.

Nous allons passer aux recettes d'investissement qui apparaissent. Nous avons des dotations de l'État qui proviennent notamment du FCTVA pour 7,2 M€, la dotation concernant les dépenses d'investissement des départements pour 1 M€ qui est en diminution de 50 %, et le produit des amendes de radars pour 1 M€ que nous reversons généralement aux communes pour les aménagements de sécurité.

L'autre partie provient des cessions d'immobilisations pour 350 000 €, montant qui était inscrit au budget 2021, qui n'a pu être consommé et qui le sera cette année.

On a des participations provenant d'autres collectivités, c'est-à-dire notamment les communes pour ce qui est des RD en traverse, puisque quand le Département est maître d'ouvrage, l'appel de fonds concernant la commune est bien souvent fait avec un an de décalage. Donc, là, nous en avons pour 1 M€.

Nous avons le plan de relance de l'État pour 1,7 M€, en diminution d'un tiers et la participation de la Région pour divers travaux routiers pour 2,5 M€.

Ensuite nous avons la partie emprunts pour 37 M€. Je rappelle qu'au budget 2021 nous avons également inscrit une somme de 37 M€ en emprunts. Il a été souscrit 37 M€, mais il n'a été mobilisé que de 24,5 M€ et les 12,5 M€ restants qui ont été souscrits seront mobilisés au cours de cet exercice 2022.

Je rappelle également que l'encours de la dette est de 185 M€, que le taux moyen est de 1,38 % sachant que cette dernière année les taux étaient inférieurs à 1 %, les emprunts souscrits ont été autour de 0,8 %.

L'annuité de la dette sera de 25 M€, dont 2,6 M€ concernant l'intérêt. Là aussi, on constate une chute des montants d'intérêts de la dette puisqu'en quelques années il a baissé de 500 000 €.

Nous avons des encours concernant les organismes associés pour lesquels nous apportons notre garantie d'emprunt. Ces garanties, apportées globalement, s'élèvent à 47,5 M€ et concernent notamment les offices HLM Aveyron Habitat et Sud Massif central Habitat. Le Président proposera le principe pour l'année 2022 de garantir des emprunts pour une enveloppe limitée à 12,5 M€ pour ces organismes.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 321,58 M€, en hausse de 3,5 %, ce qui représente quand même 10 M€ sur l'ensemble. Ce que l'on appelle les solidarités humaines représentent le premier poste budgétaire bien entendu, avec pratiquement 170 M€ et une progression de 4,1 %, soit 6,7 M€ supplémentaires. Deux secteurs sont particulièrement touchés par ces hausses, celui qui a trait aux personnes âgées pour 63 M€ avec une hausse pratiquement

de 10 %. Et également les personnes en situation de handicap pour 49 M€, en hausse de 6 %. En contrepartie, nous constatons une diminution des dépenses d'insertion, non pas du fait que nous ayons diminué nos allocations, mais du fait de la baisse des allocataires. On avait constaté que sur les dix premiers mois de l'année 2021, le nombre d'allocataires avait diminué de 8 %. Ce chapitre représente quand même 30 M€. Ensuite nous avons l'Enfance et la Famille pour 26 M€.

Ces évolutions des dépenses sociales s'expliquent par l'augmentation, contrairement au RSA, du nombre de bénéficiaires s'agissant de l'APA et de la PCH, l'évolution des tarifs concernant ces aides, puisque le surcoût lié à l'avenant 43 dont nous avons suffisamment parlé sur le financement des aides à domicile est évalué à 4 M€, dont la moitié est prise en charge par l'État et la moitié par les départements pour cette année ; pour l'an prochain, ce sera 70 % pour les départements et 30 % pour l'État. Il faut le signaler. La revalorisation, je l'ai déjà indiqué, des salariés sur les services d'aide à domicile représente 2 M€, l'augmentation des tarifs d'hébergement et l'ouverture de nouvelles places et la mise en œuvre de nouvelles mesures qui entrent dans divers plans proposés par l'État, le plan pauvreté, la stratégie de protection de l'enfance et les métiers de l'autonomie.

Dans ce budget, les charges de personnel représentent 87 M€ et sont en progression de 4,2 %, ce qui représente tout de même 3,3 M€ supplémentaires par rapport au budget 2021. En 2022, la masse salariale va intégrer l'impact de la revalorisation du SMIC qui peut-être sera revalorisé au mois de juillet également, des avancements d'échelon, des mesures statutaires dans le cadre des projets de protection de l'enfance et des salaires des assistants familiaux notamment, et diverses créations d'emplois et aussi la réinternalisation dans le courant de l'année du personnel d'Aveyron culture, sachant que cela sera compensé par la disparition de la subvention d'équilibre à cet organisme.

Les autres dépenses de fonctionnement concernent notamment la contribution du SDIS, je l'ai évoquée tout à l'heure, pour 10,6 M€, en progression de 4,9 %, sachant que nous avons prévu une convention il y a quelques années avec 500 000 € supplémentaires en 2020, 1 M€ supplémentaires en 2021 et 500 000 € pour cette année 2022 concernant le SDIS.

Les dotations de fonctionnement pour les collèges sont de 6,2 M€, les dépenses d'entretien de la voirie pour 11 M€, les dépenses d'entretien pour les bâtiments du Conseil départemental en dehors des collèges pour environ 5 M€, des interventions au titre de nos politiques départementales notamment sur des actions territoriales pour 17 M€. Là-dedans, nous avons l'évolution de l'agence Aveyron Tourisme en une Agence départementale de l'Attractivité et du Tourisme, ce sera 5 M€. La création de l'Agence départementale du Sport pour 2,6 M€ Jean-Pierre, et la création de l'Agence Numérique Innovation et Énergie qui va représenter 3 M€. Ensuite s'ajoutent diverses dépenses, notamment concernant l'aéroport 3 M€, la contribution du Département à la péréquation des DMTO puisque nous-mêmes nous devons prendre notre part à ce système, ce qui équivaut à 2,5 M€. La culture n'est pas oubliée avec 5 M€. Les intérêts de

la dette pour 2,6 M€ et les frais généraux pour 1,6 M€. Voilà pour les dépenses de fonctionnement.

Concernant l'investissement, comme vous pouvez le voir nous avons tout d'abord les subventions d'équipement qui concernent notamment les aides aux communes pour 15 M€, l'investissement des collèges pour 9,3 M€. Je pense que vous l'avez à l'écran. Les bâtiments et équipements pour 5,2 M€, le remboursement du capital des emprunts pour 23 M€ et les mobilités c'est-à-dire notamment les routes pour 31,3 M€. Pour les routes, le budget est en légère baisse par rapport à l'année 2021, mais sachant que pour cette année 2022 notre contribution à la RN 88 ne sera pas inscrite au budget puisqu'elle sera inscrite en Décision Modificative. D'ailleurs, l'État ne nous a pas fait l'appel à financement. D'autre part, c'est la fin du financement du barreau de Saint-Mayme que l'on peut également assimiler à la RN 88, même si certains le voient autrement, je dirai plutôt certaines le voient autrement. Pour nous, le barreau de Saint-Mayme c'est bien la RN 88. Voilà pour les dépenses d'investissement.

L'ensemble du budget est ensuite présenté en fonction des 12 défis pour l'Aveyron et cela reprend globalement ce que je viens d'évoquer.

Nous avons un dernier graphique qui lui est l'équilibre du budget. En dépenses, nous avons l'Aide sociale pour 170 M€, le personnel pour 87 M€, cela a été évoqué, le fonctionnement en voirie 11 M€, le SDIS, les collèges, les bâtiments. En face, nous avons les produits fiscaux, les dotations de l'État. La différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement nous laisse une épargne brute de 30 M€, ce qui permet, vous le voyez à la suite, de financer l'investissement qui sera de l'ordre de 61 M€ avec les différents chapitres que j'ai évoqués à l'instant.

Je pense en avoir terminé pour le budget. Il reste les budgets annexes.

Les budgets annexes sont équilibrés en dépenses et en recettes pour les montants suivants : le budget de la Maison de l'Enfance et de la Famille pour 2 289 518 €, équilibré par une participation du budget du Département. Le budget de la production d'énergie et de photovoltaïque est un petit budget de 6 000 €. La chaufferie Bois Sarrus pour 213 000 €, le budget de l'aire du viaduc de Millau pour 418 000 € est équilibré avec une participation du Département à hauteur de 224 000 €, et l'Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation pour 173 844 €.

Pour en revenir au Budget primitif, j'espère que je ne vous ai pas trop assommés par cette avalanche de chiffres, mais c'est un budget qui garantit l'exercice de nos compétences et qui permet de faire face aux 12 défis voulus par notre Président. C'est aussi notre premier budget

et ce budget est donc la tête de pont, si l'on peut dire, du projet de mandature qui nous engage pour l'avenir. Merci de votre attention.

(Applaudissements...)

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup M. le Rapporteur. Je vous propose de donner la parole en premier au Président de la commission des Finances et en suivant je prendrai les demandes d'intervention des uns et des autres.

M. COMBET – M. le Président, mes chers collègues, merci. Je ferai une première intervention très brève, simplement pour dire que le travail en commission s'est très bien passé, que les débats ont été riches. Il y a eu de nombreux échanges. Il n'y a pas grand-chose à dire sur la forme de la présentation du budget.

Puis, nous avons un temps de parole que nous avons organisé pour notre groupe, je reprendrai un petit peu la parole sur quelques éléments liés au fond tout à l'heure, si vous me le permettez, M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Du coup, je propose à ceux qui souhaitent s'exprimer de le signaler.

Mme VIDAL - Merci M. le Président. Tout d'abord, juste en préambule, puisque tout à l'heure vous avez parlé de moments douloureux, je pense que nous pourrions avoir une pensée pour Philippe Ilieff, qui manquera beaucoup dans cet hémicycle.

Vous le savez, et je crois que personne ne peut en douter, l'état d'esprit de notre groupe depuis le début de ce mandat est d'être des élus responsables, constructifs, ne jamais tomber dans la caricature pour être utile à la réussite de notre département.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons fait le choix de travailler à vos côtés sur le projet de mandature. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de ne pas voter contre ce projet de mandature, ce qui a d'ailleurs peut-être laissé penser à certains que nous pourrions rallier votre majorité. Pour autant, comme nous l'avions dit dès le début de ce mandat, nous sommes libres et donc, à ce titre, nous continuerons à rester force de proposition et nous saurons nous opposer chaque fois que cela est nécessaire.

Alors, c'est dans cet état d'esprit que nous allons vous livrer notre lecture de ce premier projet. On aurait pu croire aussi que nous avions envie d'en découdre ce matin puisque notre groupe est arrivé à 9 heures ici dans cet hémicycle. On était vraiment prêt.

Comme vous l'avez dit, c'est vrai que c'est un budget en progression, qui affiche donc une dépense globale de 408 M€. Et d'ailleurs, nous ne l'avons jamais nié, les finances de ce département sont saines ; d'abord grâce à une dette qui est peu élevée, peu coûteuse et grâce à des taux bas sans risques particuliers. Et puis aussi grâce à une capacité d'autofinancement et une capacité de désendettement qui sont maintenues à un bon niveau.

Cette bonne santé financière s'explique grâce à des recettes de fonctionnement qui sont historiquement élevées, qui elles-mêmes permettent des dépenses d'investissement élevées et des dépenses de fonctionnement élevées. On a la chance, et vous l'avez rappelé, de compter sur

des recettes dynamiques, les DMTO, chaque année c'est le cas. Et puis, malgré le transfert de la taxe foncière aux communes, c'est vrai qu'on a une petite cagnotte de 4 M€ qui provient de cette fraction de la TVA qui a été transférée au Département.

M. AT - On l'aurait quand même.

Mme VIDAL - On note une hausse des dépenses de fonctionnement à hauteur de 3,5 %, une chute des dépenses d'investissement et par contre on remarque qu'il y a cette année une baisse de l'épargne nette de 21 %. Cela veut dire que concrètement on commence à venir puiser dans nos réserves. Si on veut financer de nouveaux investissements, soit on recourt à l'emprunt, soit on prend dans cette épargne nette.

Quelques interrogations et points de vigilance, il n'empêche, sur les inscriptions budgétaires que vous faites. D'abord sur les dépenses de fonctionnement, et notamment dans le cadre de la hausse de la masse salariale, nous considérons que ces nouvelles dépenses, vous l'avez dit, doivent aller d'abord vers les agents de terrain, vers cette maille fine de terrain sans laquelle l'action publique ne peut pas se mettre en œuvre et en particulier vers celles et ceux qui travaillent en direction des publics fragiles. Vous en avez parlé, les assistants familiaux par exemple, c'est vrai qu'ils ont demandé récemment une revalorisation de l'indemnité d'entretien de 6 €, vous avez accordé 2 €. Nous pensons que face à un départ massif, dans les cinq prochaines années je crois que c'est 40 % d'entre eux qui vont partir à la retraite, nous pourrions avoir une revalorisation qui tend vers ces 6 € d'ici la fin de la mandature. Une valorisation d'ailleurs qu'il faudra certainement envisager aussi pour les agents de l'Aide sociale à l'enfance parce qu'eux aussi ont fait face, il y a deux ans, à des départs massifs ; il faut donc que nous puissions à la fois retenir ces agents, et puis aussi que chaque agent puisse avoir un salaire décent, puisqu'il y a quand même encore dans cette collectivité des agents qui gagnent moins de 1 000 €.

On pense qu'il y a aussi des services qui devraient être un peu plus investis. C'est le cas, par exemple, de la PMI, qui est un formidable outil au service des Aveyronnais. Globalement aussi, on l'a vu ces derniers mois avec des travailleurs sociaux qui se sont mobilisés qui ont le sentiment d'être étouffés, avec une surcharge administrative, avec une politique qui a été mise en œuvre il y a plus de dix ans avec une superposition de strates hiérarchiques.

Nous souhaitons que vous puissiez nous apporter deux précisions, mais vous y avez répondu en partie ; la première interrogation concernait le budget culture puisqu'il y a une baisse de 947 000 €. Donc cette baisse correspond bien à la réinternalisation des agents d'Aveyron culture dans la collectivité, et cette somme est intégralement reportée dans le budget RH.

La deuxième interrogation portait sur les crédits que vous inscrivez au titre du RSA, vous inscrivez 25,7 M€ contre l'an dernier 28,6 M€, alors on souhaiterait savoir si vous pouviez nous donner le réalisé 2021 parce qu'on pense que clairement cette somme de 25,7 M€ est sous-estimée.

En matière d'investissement un grand regret, on espère que vous pourrez dans les budgets à venir donner un peu plus de moyens à l'élu en charge de la jeunesse et des collèges, puisque c'est une constante qui enjambe malheureusement plusieurs mandatures ; sur le long terme, le Département clairement sous investit dans ses collèges. C'est un fait, je suis désolée, M. le Président, mais c'est vérifiable à la lecture des documents budgétaires et en comparaison avec les budgets des collectivités de la même strate. Alors on ne peut pas dire que vous soyez inactifs, mais il y a un investissement de basse intensité, exception faite du collège de la Cavalerie. Cette année, c'est un investissement de 9,3 M€ qui est inscrit, en baisse de 19,4 %.

Après, il faut avoir l'honnêteté de dire que bon nombre de projets que nous avons portés à vos côtés font l'objet d'une inscription budgétaire, ce dont nous nous réjouissons. C'est le cas du Projet Alimentaire Territorial. C'est le cas des Mobilités douces, de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de la mise en œuvre d'une grande mobilisation pour le recrutement et en particulier en direction des allocataires du RSA.

Une dernière remarque sur la forme, on s'interroge, on se demande ce qui s'est passé depuis le mois de décembre ; que s'est-il passé pour que nous ne puissions pas prendre plus le temps de débattre sur ce budget, mise à part à la commission des Finances. Dans certaines commissions, je m'excuse, l'examen du budget afférent a été présenté en quelques minutes et on aurait aimé que vous preniez autant de temps ou presque que votre intervention avec une avalanche de chiffres comme vous venez de le déclarer... Il y a même des commissions où on a dû demander « et on n'examine pas le budget ? » C'est une réalité.

C'est un peu dommage, on trouve juste que cela aurait mérité, à l'image du travail qui a été fait pour le projet de mandature, de prendre un peu plus de temps et un réel investissement démocratique. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Mme Vidal. M. Galliard !

M. GALLIARD - Merci M. le Président. À titre liminaire, je voulais dire que Karine Orcel, qui est malheureusement toujours empêchée, m'a dit de parler en son nom. Donc quand je dis « je », comprenez « nous » si vous le voulez bien.

Sur le budget lui-même, Karine et moi avons voté le projet de mandature, donc je n'ai pas d'opposition sur le budget lui-même. En tant qu'ancien budgétaire, je reconnais la rigueur du Département dans la traduction budgétaire des intentions du Département en termes annuels et de mandature. Donc je n'ai pas de remarques particulières à faire sur le sujet et je partage l'architecture générale du budget en épousant d'ailleurs certaines des remarques qu'a faites Sarah Vidal.

Donc il n'y a pas d'opposition de principe au budget, mais je ne voterai pas ce budget, cette année en tout cas, en m'abstenant et Karine aussi, vous l'avez compris, pour deux raisons.

La première raison, et c'est pour moi autre qu'anecdotique, ce sont les travaux sur la RD 809. J'avais pris l'engagement, en tant que Président du Conseil départemental, de faire certains travaux qui étaient réclamés par les communes et par les habitants des communes sur la

dangereux des virages à la sortie d'Aguessac sur Millau. Je m'étais engagé à ce que ces travaux soient faits en octobre, ils ont été déprogrammés et j'ai lu avec attention la partie Mobilités concernant les routes départementales et je n'ai malheureusement pas trouvé ces travaux qui avaient été déprogrammés. Je pensais les retrouver en 2022, ils n'y sont pas. Il n'y a que la partie urbaine du boulevard 809 à Millau qui a été reprise, mais pas ces travaux. Je suis assez gêné par rapport à l'engagement que j'avais pris auprès des maires. Donc, c'est la première raison, pour aller vite.

La seconde raison, M. le Président, quand on prend les conseils donnés par la DGCL, la Direction Générale des Collectivités Locales, aux élus en termes budgétaires, on lit la phrase suivante : « le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée ». Alors là, on a un problème de concordance des temps si je puis dire ; lors de la commission Permanente, c'est-à-dire dans quelques instants, vous allez demander à l'assemblée que nous sommes de nous prononcer sur des délibérations qui sont lourdes de conséquences en termes de la vie de notre maison et en termes budgétaires, par les répercussions que cette décision aura. Il s'agit notamment de la vente de l'ensemble immobilier des Haras et d'autres, l'appartement du DG c'est anecdotique, il y a la transformation de la galerie Sainte-Catherine en location de longue durée et la vente du parvis de Sainte-Catherine. Soit dit en passant, je souris en disant ça, voir dans la ville où il y a le musée Soulages une galerie d'art contemporain transformée en épicerie fine, ça me fait sourire.

M. LE PRÉSIDENT – Que vous avez laissée vide pendant des années M. Galliard !

M. GALLIARD – M. le Président, elle n'était pas vide, mais on pouvait sans doute faire mieux, je le reconnais.

M. LE PRÉSIDENT – Il n'y avait rien, je confirme.

M. GALLIARD – Non, bien sûr avec le Covid forcément il n'y avait rien.

Je poursuis si vous le permettez. Cette concordance des temps me trouble beaucoup si vous voulez parce qu'en écoutant même M. le Rapporteur, parler de recettes d'investissement, il n'y a pas une allusion quelconque au fait qu'on puisse vendre ces haras.

Juste en deux mots, on y reviendra tout à l'heure, mais je voulais quand même le dire parce que c'est une des raisons, M. le Président, pour lesquelles je m'abstiendrai ainsi que Karine pour le vote du budget. Personnellement, je suis contre la vente de l'ensemble immobilier que constituent les haras pour des raisons de fond, de forme et de probité ou de loyauté je ne sais pas comment il faut dire. Tel que c'est écrit.

D'abord au fond, c'est un immeuble qui appartient au Conseil départemental, il appartient aux Aveyronnais et je suis contre personnellement, évidemment nous sommes deux. Contre le fait de vendre cet immeuble, de s'en séparer. C'est du patrimoine aveyronnais donc, surtout qu'il y a des possibilités de l'exploiter sans abandonner la propriété.

M. LE PRÉSIDENT – M. Galliard, si vous voulez bien conclure sur le budget s'il vous plaît, vous parlez d'un rapport qui sera présenté à la CP, nous sommes en assemblée et je voudrais que nos autres collègues puissent s'exprimer également sur le budget.

M. GALLIARD - Je vais le faire, mais la parole est libre en principe dans une assemblée...

M. LE PRÉSIDENT – Elle est libre, mais je suis obligé de l'encadrer quand même pour que nous puissions donner la parole à tous ceux qui l'ont demandée et ils sont nombreux.

M. GALLIARD - C'est pour ça que j'ai dit que je serai bref. Voilà pour le fond.

En la forme rien n'est précisé, donc la sécurité du Département n'est pas sauvegardée.

Troisièmement, je parlais de probité et de loyauté, je ne sais pas le mot qu'il faut employer, parce qu'il y a un occupant qui a été engagé par nous, par moi et l'assemblée avant votre arrivée M. le Président, et nous n'avons aucune certitude quant au sort de l'occupant en question, pour ne pas le nommer Station A, si nous cédonc cet établissement immobilier. Est-ce que c'est vous qui allez mettre fin à l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) ? Est-ce que c'est nous, Département, qui allons mettre fin à leur existence ? Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Je ne veux pas faire de réponse au coup par coup, mais je tiens quand même à vous préciser, M. Galliard, que lorsque vous avez quitté vos fonctions ici de Président du Département, vous n'avez pas conforté l'occupation qui était à l'époque temporaire de l'occupant dont vous parlez et d'ailleurs l'AOT arrivait déjà à son terme. Donc, le titre d'occupation dont vous parlez était déjà précaire lorsque vous avez quitté vos fonctions.

13

M. COMBET - Mes chers collègues, M. le Président, mon intervention va porter sur une inscription budgétaire qui manque ou que je n'ai pas trouvée, et peut-être qu'effectivement vous allez me la rappeler.

Effectivement, lorsque nous analysons le budget 2022 et la partie recettes patrimoniales, j'ai le même étonnement que Jean-François Galliard, je ne retrouve pas les sommes allouées au rapport que nous allons voter tout à l'heure en commission Permanente, je ne les retrouve pas dans le budget. Merci André de me laisser la parole, s'il te plaît.

Je suis étonné que le rapport que nous allons analyser en commission thématique, et notamment ce dossier des Haras noyé dans un rapport fourre-tout avec un Parc des Expos, avec un aménagement de routes départementales, une caserne des pompiers et bien d'autres sujets, ne fasse pas l'objet d'un débat en session publique du Conseil départemental parce qu'effectivement cette question est importante. C'est un patrimoine exceptionnel qui appartient à tous les Aveyronnais. Ça dépasse le seul cadre ruthénois et je crois vraiment que cela aurait mérité un traitement à part dans un rapport dédié présenté en séance plénière.

Je vous rappelle d'ailleurs que ce dossier n'a été présenté dans aucune des commissions intérieures. Pour un petit rappel historique, et je serai bref, le dossier du palais épiscopal en son temps avait été présenté dans les commissions intérieures.

Aujourd'hui, j'utilise le budget pour démontrer qu'il y a, il nous semble, une question de forme sur ce dossier.

Sur le fond, en quelques mots, ce dossier laisse de côté une question qui taraude de nombreux Aveyronnais. Quel devenir pour les occupants de Station A ? Une pétition a été lancée début janvier, elle a aujourd'hui plus de 4 000 signataires de tout l'Aveyron, démontrant l'attachement des Aveyronnais et des Aveyronnaises à ce lieu. Or, pas un mot.

C'est un sujet pourtant bien connu des élus, des services. Beaucoup d'élus, aujourd'hui présents dans cette séance, ont voté à l'unanimité trois délibérations qui ont permis à Station A de débiter ses activités dans les murs des Haras, avec la promesse, notre promesse, que s'ils remplissaient certaines conditions qu'ils ont remplies, nous leur octroierions un bail plus long. C'est une réalité.

Pendant la campagne des élections départementales, de nombreux candidats ont assuré à Station A leur soutien, y compris des candidats de votre majorité.

Et je crois que, plus fondamentalement, il faut rappeler que le tiers-lieu s'inscrit dans le sens de l'histoire, dans des nouvelles formes d'économie, dans des modes de vie nouveaux, dans une nouvelle forme de travail...

M. LE PRÉSIDENT – M. Combet, je le dis une bonne fois pour toutes. Je veux bien que l'on aborde tous les sujets, mais je pense qu'on doit être respectueux de l'ordre du jour. Nous débattons du budget. Je vous ai laissé vous exprimer déjà plusieurs minutes sur un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour de cette session. Donc, soit vous concluez, soit je donne la parole à l'orateur suivant. Il y a un moment où il faut quand même être respectueux du fonctionnement de l'institution. Vous aurez l'occasion de vous exprimer à ce sujet, vous l'avez déjà fait. Je répondrai aux questions comme je l'ai toujours fait sur tous les sujets. Je souhaite que nous débattons du budget qui a été présenté. Donc, vous concluez s'il vous plaît !

M. COMBET - Puisque vous me coupez la parole, j'en prends acte !

M. LE PRÉSIDENT – Merci. M. Cavalerie.

M. CAVALERIE – M. le Président, l'exercice budgétaire est l'acte fondamental, sinon fondateur, d'une action publique locale telle que peut la revendiquer notre collectivité. Et cette année, en plus, c'est une première pour le nouvel exécutif en place. Il y a donc une forme d'attente, pas spécialement la mienne, mais ça, vous l'aviez déjà compris.

À lire les documents qui nous ont été remis, il m'est revenu en tête une phrase de Jaurès, que mon collègue André At sûrement regrette de ne pas entendre assez suffisamment dans cette assemblée en tant que voisin du Tarn, qui disait « quand les hommes ne savent plus changer les choses, ils changent les mots ». Alors oui, la présentation du budget est claire, rutilante même parfois, mais la réalité est plus ordinaire. D'abord parce que les départements ont été malmenés et je suis sûr qu'on se retrouvera sur le sujet, par les gouvernements successifs depuis cinq ans.

M. AT - Depuis dix ans.

M. CAVALERIE - Depuis cinq ans.

M. AT - Depuis 2012.

M. CAVALERIE - Il faut choisir, mais je vais remonter à cinq ans. On était d'accord l'an dernier avec d'autres élus départementaux dans cette assemblée, mais qui ont choisi de ne pas y revenir pour des raisons sûrement de contexte aussi. Mais nous étions d'accord l'an dernier, cher André.

Le Département est la collectivité la mieux à même d'endiguer les inégalités qui ne cessent d'être creusées entre les classes sociales et entre les territoires aussi. La solidarité qui doit en découler nécessite les moyens nécessaires à l'action publique. Les décisions nationales, je l'ai dit, des dernières années limitent la liberté dans les recettes, accentuent les dépenses que les départements doivent payer et les conduisent à subir un étranglement financier progressif. Alors, bien sûr, vous ne le dites pas, mais c'est le contexte budgétaire du Département et de tous les départements.

Et puis, il y a certains choix qui ne seraient pas les nôtres. En 20 secondes, sur l'immobilier départemental la CP en dira un mot tout à l'heure. Mais effectivement, nous nous associons aux propos et de Jean-François Galliard et d'Arnaud COMBET bien évidemment.

On n'a pas voté, on s'est abstenu sur le projet départemental, bien évidemment que le développement économique ce n'est pas la compétence des départements. Mais quand on a la chance de faire de l'innovation, un tiers-lieu, et donc du développement économique via une possibilité départementale, c'est dommage de la refuser.

Sur l'aide à domicile, je crois qu'il y a quelques efforts, mais c'est un vrai plan de relance que doit connaître le Département de l'Aveyron. Chez moi, toutes les aides à domicile, tous les services sont en grande difficulté et connaissent des déficits qui, demain, vont sûrement les conduire à de grandes difficultés et même remettre en question leur pérennité dans l'exercice de leurs missions.

Enfin, j'ai noté que sur les trois ans qui viennent, 2022, 2023, 2024, les communes et les communautés de communes ne pourront bénéficier que de 4 M€ d'aides par an. Et je crois que ce n'est pas suffisant.

M. LE PRÉSIDENT – N'importe quoi ! Mais vous plaisantez, j'espère !

M. CAVALERIE - C'est ce que vous avez écrit, vous me répondez.

M. LE PRÉSIDENT – Il faut que vous relisiez vos chiffres.

M. CAVALERIE - Je vous laisse me répondre. De 2022 à 2024 les inscriptions.

M. LE PRÉSIDENT – M. Cavalerie, nous votons le budget de l'année 2022.

M. CAVALERIE - Moi j'ai lu vos inscriptions, mais on en reparle si vous voulez. Oui, on va en reparler d'accord, ne nous énervons pas.

M. LE PRÉSIDENT – Il y a un principe d'annualité budgétaire, on vote un budget par an dans la collectivité.

M. CAVALERIE - Vous nous reconvoquerez j'imagine, même si j'ai bien compris que le débat était parfois compliqué, j'espère qu'on sera reconvoqué pour une prochaine assemblée effectivement.

Sur les couleurs du rapport budgétaire, les polices de caractères ne peuvent pas, bien évidemment, masquer une réalité de contexte du moment ; je fais partie de ceux qui pensent que l'Aveyron n'est pas une île entourée de terre. André At y a fait référence donc j'imagine qu'on peut y faire référence, même si ce n'est pas dans le rapport budgétaire. Je crois que l'Aveyron ne doit plus revivre l'épisode malheureux de l'inauguration du barreau de Saint-Mayme. C'est vous qui l'avez évoqué, je l'évoque à nouveau. Cela a été suffisamment relaté dans la Presse pour que je n'aie pas besoin de m'étendre. L'Aveyron a besoin de la Région Occitanie et nous le savons toutes et tous, l'achèvement de la RN 88 ne pourra s'envisager que si tous les partenaires sont soudés et exigeants face à l'État et à ses insupportables lenteurs. Bien évidemment, je ne demande pas que le Conseil départemental joue les directeurs de communication de Carole Delga. Je dis simplement que l'Aveyron aura besoin de la Région sur tous les projets stratégiques et qu'on ne peut pas se permettre de jouer seul.

Donc en cohérence avec notre place dans la vie démocratique de l'Assemblée, nous nous sommes abstenus sur le projet de mandature qui est celui de votre majorité et c'est bien légitime, et vous comprendrez donc, au regard de tous les éléments que je viens d'évoquer que nous voterons contre ce budget. Je vous remercie.

M. AT - C'est qui « vous » ?

M. CAVALERIE - Cathy Mouly et moi-même, je te remercie, nous sommes apparentés, mais nous ne sommes pas membres d'un groupe, je le précise. Mais si c'était ton souhait, il n'y a pas de souci.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. Cavalerie. M. Cantournet !

M. CANTOURNET - Merci M. le Président, chères et chers collègues, trois points rapidement. D'abord, je pense que l'Assemblée consultative pour l'Aveyron n'a pas été sollicitée par rapport à ce Budget primitif. Le sera-t-elle à l'avenir ? C'est une question.

Ensuite, vous avez évoqué le partenariat avec les territoires qui, effectivement, est important. Moi, je parlerai aussi d'aménagement du territoire, d'équité et de solidarité. Il est important que l'action du Département se fasse sur l'ensemble du territoire et que nous ne nous engagions pas sur des concentrations uniquement sur certains territoires.

Troisième point le déploiement du très haut débit, un point extrêmement important dans un contexte où certains parlent d'exode urbain. Il faut toujours être prudent par rapport à l'ampleur de ces phénomènes, mais le très haut débit fait partie de l'attractivité du territoire. Normalement, l'achèvement était prévu fin 2021.

M. DAVID – Non 2022 !

M. LE PRÉSIDENT – S'il vous plaît, laissons M. Cantournet finir, vous lui répondrez.

M. CANTOURNET – Si, fin 2021. Nous avons pris un avenant jusqu'à mi 2022 et j'ai lu récemment dans la Presse qu'on était sur un nouveau calendrier avec un achèvement mi 2023. Donc on est bien d'accord sur le calendrier. Je pense que ça mérite quelques explications en séance publique et peut-être donner des éléments par rapport au nombre de foyers raccordables, par rapport au nombre de foyers abonnés.

En tout cas le calendrier initial n'a pas été tenu, mais on sait très bien qu'on va aller vers le bout, encore faut-il avoir des explications un peu plus complètes que ce qui a été indiqué par voie de presse.

M. AT - Et vos amis Lotois, ils sont au même niveau que nous !

M. LE PRÉSIDENT – Je donnerai la parole à chacun pour qu'on puisse apporter les précisions. Merci. M. Couffignal !

M. COUFFIGNAL - M. le Président, tout d'abord je souligne la qualité de ce budget et la présentation qui en a été faite par le Vice-président et le fait qu'il soit organisé par rapport au projet de mandature avec des lignes telles qu'elles ont été votées.

Simplement, je voulais attirer votre attention sur un point de vigilance. Cette assemblée s'est largement préoccupée ici de la situation dans les EHPAD. Il y a eu des interventions diverses, dont la mienne. Effectivement sur la ligne des EHPAD, je constate une augmentation de nouveaux moyens pour accompagner la qualité de la prise en charge des résidents. 120 000 € sur les 21 M€, je ne suis pas sûr que cette somme soit suffisante.

Après, peut-être que c'est à nuancer effectivement avec l'expérimentation à venir et l'expérimentation permettra de donner de réelles solutions, mais à ce jour elle n'a pas encore été présentée.

Dans l'attente, il me semble qu'il faut se préoccuper largement de nos anciens et je le redirai autant de fois que nécessaire. Je vous remercie, M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT - Merci à vous. M. Abinal !

M. ABINAL - Merci M. le Président. Je souhaite également souligner, comme l'a fait notre collègue, la qualité de ce budget. Vous vous doutez que je vais vous parler des charges de personnel et de la gestion des ressources humaines, qui sont en augmentation de 4,2 %. Nos personnels sont là aussi pour mettre notre projet en phase et les évolutions de la masse salariale en sont la traduction. D'abord une hausse du GVT, puis des mesures d'avancement d'échelon, de grade et de promotion interne qui sont en question.

Je voudrais répondre également que nous avons bien évidemment conscience, par rapport à nos travailleurs sociaux, de la difficulté et nous avons là aussi des créations d'emplois pour faire face à l'évolution de la charge de travail des services et mettre en place de nouvelles actions liées au programme de la mandature.

Nous avons valorisé, comme le disait Sarah Vidal, les familles d'accueil. Je voudrais insister là-dessus puisqu'une prime de 1 000 € a été mise en place pour les nouveaux venus dans cette fonction et un outil numérique leur sera également donné.

Je sais que ce n'est pas assez, mais nous faisons un maximum et nous avons une mandature pour essayer de remettre à niveau ce qui n'avait pas été fait depuis plus de dix ans. Donc je suis heureux que nous revalorisons ces emplois.

Nous avons également la réinternalisation, comme il a été dit, des personnels d'Aveyron culture, ce qui fait augmenter aussi notre budget au niveau de la masse salariale et du personnel. 87 M€, ce n'est peut-être pas suffisant, mais nous nous y employons et nous avons six ans pour essayer de nous remettre un peu à niveau. Voilà ce que je voulais dire.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. Abinal. M. Sadoul !

M. SADOUL - Merci M. le Président. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je me félicite forcément d'être ici dans cette majorité et de présenter ce budget 2022 particulièrement sur le volet des solidarités humaines. C'est un effort sans précédent, comme l'a rappelé André At tout à l'heure. Un budget solidaire, comme l'a dit le Président, une volonté importante cette année, et plus que d'habitude je dirai, d'aller vers le progrès pour toutes nos générations, du plus jeune enfant au doyen des Aveyronnais, et donc de travailler avec beaucoup de nouvelles mesures qui s'installent sur tous les domaines, l'enfance, la famille, le handicap, les personnes âgées ou encore l'insertion.

Je ne vais pas reprendre les chiffres du budget, plus de 26 M€ consacrés aux mesures Enfance et Famille, l'Insertion et l'Emploi près de 36 M€, le volet des Personnes âgées et du Handicap 112 M€. À l'intérieur de cela, nous avons délibéré ici la mobilisation pour l'emploi, le continuum du parcours pour les personnes âgées. Nous débutons un vaste travail, nous le faisons en partenariat d'abord avec l'État, avec l'ARS, nous le ferons en partenariat avec les intercommunalités, avec les établissements médicosociaux, avec les associations porteuses de projets, avec les communes. Et nous allons descendre au plus près de nos populations.

J'ai entendu ici ou là les manques, ce qu'il faudrait améliorer dès maintenant, ce que nous ferons forcément.

Pour répondre à quelques-unes de vos interrogations, cette année sur le volet de la Famille et de l'Enfance, nous démarrons les travaux sur la rénovation de la maison départementale à Floyrac, 4,8 M€ de travaux qui vont s'engager dans les années qui viennent, déjà budgétés cette année. Nous avons revalorisé le métier de famille d'accueil, comme disait mon collègue Jean-Philippe Abinal, c'est une mesure de 385 000 € cette année sur la table. Nous confortons notre politique et nous l'améliorons même au niveau de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés à hauteur de 310 000 €.

Autant de mesures qui montrent que le Département met les moyens aujourd'hui.

Sur le RSA, je me félicite, nous avoisinons les 5 000 bénéficiaires du RSA en début d'année passée, c'était vraiment un chiffre très élevé. Aujourd'hui, nous sommes à un peu plus de 4 300 bénéficiaires, donc forcément la baisse de 8 % explique les 6 % de budget en moins. Cela retranscrit le nombre de bénéficiaires du RSA. Vous l'avez voté ici même, nous le mettons

en place, cela se fait sur quelques intercommunalités, il y a eu des réunions. Vous y avez participé avec l'État, avec les intercommunalités, la mobilisation générale pour l'emploi fait partie de la cellule Attractivité. C'est aussi de l'insertion au quotidien, c'est du cousu main comme je dis souvent dans les intercommunalités. Le Département sera moteur sur ces politiques publiques.

Nous avons inscrit toute la part financière du Département pour réussir cette mobilisation pour l'emploi. C'est important aujourd'hui de répondre aux chefs d'entreprises, de répondre aux inquiétudes des familles qui sont bénéficiaires du RSA.

Autant de choses qui se mettent en place, des partenariats qui se nouent aussi. Un partenariat avec l'État, le service public de l'insertion et de l'emploi. Des mesures sociales sur ce volet avec l'insertion par le logement.

Sur le volet des personnes âgées avec Gisèle et Annie, nous avons travaillé sur ce volet avec le handicap. C'est l'expérimentation, nous débutons. Je vous annonce qu'il y a une réunion à Luc La Primaube le 8 mars. Il y aura forcément tous les établissements concernés, l'ARS sera présente, une grosse réunion. Nous attendons beaucoup de choses, beaucoup de présentations. Ce chapitre de l'expérimentation sera, selon nos vœux, amélioré, conforté, il s'agira de développer le principe du maintien à domicile avec toutes les solutions qui permettront à la personne âgée de rester le plus confortablement et en sécurité chez elle le plus longtemps possible. Nous mettons des crédits cette année sur la place. Forcément, essayer de trouver ces nouvelles solutions qui passeront aussi par le numérique, par l'adaptation du logement.

Autant de choses qui vont se mettre en route. L'aide à la vie partagée aussi est une nouvelle notion que nous installons maintenant avec des appels à projets qui se lancent, autant de choses qui vont évoluer. Cet après-midi Gisèle Rigal et Annie Cazard reçoivent des porteurs de projets ; je vois qu'ici dans le territoire, dans tous les bourgs de l'Aveyron, se créent des projets pour essayer d'installer de nouvelles solutions au niveau du maintien ou du moins de la vie pour les seniors qui en éprouvent le besoin avec des nouvelles formules.

Cette année nous mettons 70 000 € sur la table pour essayer de voir ce que peut amener le relaying. Une notion que nous expérimentons cette année dans le département, il faut le dire. Un gros travail a été fait depuis le mois de juillet, on a rencontré la ministre, Mme Bourguignon, Mme Cluzel au niveau du handicap, hier c'était Mme Klinkert pour l'insertion. Autant de partenaires que nous recherchons, l'Aveyron doit être un territoire qui innove dans ce domaine des politiques publiques au niveau de nos habitants.

Pour les EHPAD, le sujet est sur la table. Essayer d'être encore plus novateur dans ces politiques publiques de soutien aux EHPAD et je sais qu'ils en éprouvent le besoin. Et encore la semaine passée, j'ai une anecdote, vous l'avez certainement fait aussi dans vos villes ou dans vos cantons, je recevais la directrice de l'EHPAD de ma commune qui me faisait part de son souhait et de ses problèmes concernant le personnel ; tout à l'heure en commission Permanente, nous voterons ce que nous faisons avec la CNSA au niveau des métiers de la santé parce il y a

5 000 personnes qui travaillent sur les métiers de la santé et la pénurie dans ce secteur au niveau des emplois est évidente. Le Département, là aussi, sera moteur au niveau de ces politiques publiques.

Je pense que c'est vraiment le moment de mettre le pied sur l'accélérateur. Et je me félicite cette année que le budget de l'Aveyron traduise cette volonté pour tous les Aveyronnais d'être solidaires. Merci M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Jean-Luc Calmelly !

M. CALMELLY - Merci Président. Je voulais juste apporter une ou deux précisions et confirmer les bonnes nouvelles que vous avez évoquées tout à l'heure concernant la création de l'Agence d'Attractivité et du Tourisme.

En lien avec la présentation du budget, je voudrais revenir sur cette nouvelle ligne budgétaire qui concerne le tourisme et l'attractivité, une ligne de 6 M€. Juste pour préciser que ce budget concerne l'agglomération de plusieurs budgets antérieurs qui étaient un peu plus diffus. Faire un point d'étape rapidement.

Nous avons travaillé sur les statuts, sur le fiscal et bien entendu sur les statuts des personnes et sur les transferts. Juste vous dire que les transferts qui vont se faire proviennent d'Aveyron Ambition Attractivité, d'Aveyron Ingénierie et du Conseil départemental. À ce jour, nous sommes à un effectif de 38 personnes, nous passons de 23 à 38. Tous les entretiens ont eu lieu et les déplacements se font évidemment sur la base du volontariat. Nous avons sur les 38 personnes 35 postes complets, plus 3 alternants. Nous avons fait le choix d'alternants pour nous permettre de préparer l'avenir.

Je vous précise aussi que depuis mi-janvier, les tuilages ont démarré. Les gens travaillent ensemble et préparent les plans d'action qui vous seront présentés très rapidement. Le défi de la création de notre agence au 21 mars sera relevé, Président, et le déménagement des personnels aura lieu dès le 1^{er} avril.

Nous travaillons aussi, bien entendu, sur la cohésion d'équipe et je peux témoigner très sincèrement de la grande motivation et de l'enthousiasme qui est manifesté par tout le monde pour donner envie d'Aveyron. Voilà ce petit éclaircissement sur la ligne budgétaire de l'attractivité. Merci.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Jean-Pierre Masbou !

M. MASBOU - Merci Président. Je voudrais parler du sport, on n'en parle pas beaucoup. C'est que tout va bien. C'est un sujet qui est très important pour le Conseil départemental avec Arnaud Viala et le virage qu'on a pris. Jusqu'à maintenant, nous faisons beaucoup pour le sport, nous avons amorcé un virage, mais il fallait prendre le virage et nous l'avons pris avec le Président Arnaud Viala et toute la majorité départementale. Et je tenais à l'en remercier publiquement aujourd'hui.

Pourquoi fallait-il prendre ce virage ? Il fallait passer d'une boîte à subventions à une boîte à réflexion, événementielle, avenir, qui corresponde un petit peu à tous les besoins des 280 000

Aveyronnais. Le sport concerne aujourd'hui 280 000 personnes, si on ajoute le sport santé où on n'avait pas été et tous les sports aujourd'hui qui sont, je dirais, tous complémentaires les uns des autres et qui doivent s'inscrire aujourd'hui pour la bonne santé de tous. Vous savez qu'on a tous besoin d'une bonne santé, y compris d'une bonne santé morale. Le sport est une véritable thérapie.

Alors on peut inventer les sujets ou broder autour des sujets comme je l'ai entendu ce matin, mais il faut reconnaître les valeurs, ce qui se passe avec le sport aujourd'hui qui correspond à l'avenir et aux besoins des 280 000 Aveyronnais. Voilà ce que je voulais dire.

Par rapport au budget, tout simplement, on ne peut qu'être satisfait. Quel est aujourd'hui le département qui peut se vanter de doubler le budget du sport ? Faites l'exercice sur les 100 départements de France et vous m'apporterez une réponse.

Aujourd'hui, tout cela est très positif. Nous l'avons fait de façon participative, je tenais à le souligner, y compris avec l'opposition qui a été force de proposition et je les en remercie. Nous avons tenu compte aujourd'hui de tous les avis et nous allons travailler avec toutes les couches du département. Et ça, c'est très important. D'abord, bien évidemment, le Président du Conseil départemental, ensuite tous mes collègues élus, dix-huit personnes vont figurer au Conseil d'administration. Ensuite, toutes les collectivités territoriales, communautés de communes doivent s'inscrire complètement là-dedans. Bien évidemment, tous les comités sportifs doivent aussi être force de proposition et tous les services associés, comme l'Académie et tous les services de formation.

Tout cela pour avoir un sport pour tous et avec tous. Le sport pour tous, il faut que tout le monde se sente concerné. On a la chance d'avoir un département aujourd'hui qui est très sensible et qui est fait pour faire du sport. Nous avons des besoins dans tous les domaines et le principal défi que nous avons à relever parmi les 12 défis de ce Conseil départemental, c'est la création de cette agence qui va répondre à l'ensemble de ces critères.

Sachez que je le représenterai avec force et avec vous tous, on sera présents dans tous les villages de l'Aveyron, parce que nous partirons d'un sport d'élite à un sport par club, y compris et c'était ma touche personnelle, merci au Président de l'avoir acceptée, c'était de toucher tout ce qui est animations dans nos villages. Je pense que nous avons besoin de lien social après la période que nous avons vécue. Restons dans des choses sereines et des choses fondamentales. Ce lien social, le sport peut aujourd'hui le pratiquer et le donner.

Voilà ce que je voulais dire pour le sport. Merci beaucoup à l'Assemblée, au Président et je compte sur vous.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. Masbou. Sébastien David !

M. DAVID - Merci M. le Président. Une séance budgétaire est un acte très important de notre assemblée. Je voudrais souligner en quelques mots les qualificatifs qu'a donnés André At, un budget ambitieux pour l'Aveyron et un budget dynamique pour notre territoire.

L'ambition est un élément très fort et la dynamique donne un tempo à l'ensemble des Aveyronnais et à l'image que l'Aveyron donne à l'extérieur.

En termes de gestion, je salue la maîtrise de la dette puisque si elle n'était pas maîtrisée, l'opposition se gargariserait de ces éléments-là, avec une stabilité, rappelons-le, qui est « stable ». Et ça, c'est aussi un élément extrêmement important à rappeler aux Aveyronnais.

Un budget avec des défis et l'Aveyron qui se bouge, je trouve que c'est un bon élément et un bon axe à présenter, et aussi un Aveyron qui se doit d'être innovant. Moi, j'ai la chance de piloter le numérique, l'innovation, l'énergie, la chance de piloter cette nouvelle Agence du Numérique qui permet de porter ces dynamiques de l'Aveyron et d'être exigeant aussi dans l'ambition qu'on porte.

Le premier élément est la fibre optique. Je rappelle notre ambition et je répondrai aux questions de planning de notre ami Éric Cantournet. Le président de la République a voulu la fibre pour tous en 2025 partout en France. En Aveyron, elle était initialement prévue fin 2022, M. Cantournet, fin 2022. Le Covid et d'autres paramètres font qu'elle est décalée de 6 mois, pas de 18 mois comme vous l'avez suggéré, elle est décalée de 6 mois. Mais nous sommes avec deux ans d'avance, M. Cantournet, sur le plan national.

Je préférerais vous entendre saluer cette avance ici dans cet hémicycle, plutôt que de poser des questions futiles. Deux ans d'avance en termes d'attractivité sur le plan national, c'est un élément touristique, un élément d'attractivité pour l'Aveyron, qui permet à l'Aveyron d'être en avance.

Sur l'énergie qui est quand même un sujet important avec l'inflation de l'énergie que l'on voit, avec le SIEDA et le SMICA, avec la mutation technologique du déplacement avec la voiture électrique, l'Aveyron est pilote. Je rappelle que l'Aveyron, au titre des syndicats d'énergie, pilote la réflexion stratégique à l'échelle de l'Occitanie du déploiement des bornes de recharge de voitures électriques, y compris sur Toulouse Métropole et Montpellier Métropole, et sur l'ensemble des départements d'Occitanie. Sur le schéma directeur que nous devons avoir avec l'Agence du tourisme, Jean-Luc Calmelly, sur la borne de recharge des vélos électriques parce que les grandes diagonales en vélo font partie, cher Jean-Pierre Masbou, des éléments du sport et du tourisme en Aveyron.

Concernant l'innovation, je rappelle que la loi NOTRe nous a quand même sacrément handicapés en termes de développement économique, mais l'innovation est un élément d'attractivité qui nous permet d'aller sur des sujets que la loi NOTRe du Président Hollande nous a enlevés.

Le budget qu'on présente ici est un budget de clairvoyance pour l'avenir, avec une grande assurance pour les Aveyronnais dans la gestion de leurs finances publiques, en bons Aveyronnais, de leurs deniers publics. Je suis fier d'être avec Arnaud Viala pour porter cette dynamique, avec vous tous, la majorité. J'espère que bon nombre d'entre vous, vous voterez ce budget.

Pour répondre de façon précise à Éric Cantournet sur les parts de marché, aujourd'hui sur la fibre optique bon nombre de fournisseurs d'accès Internet sont présents, Orange est bien sûr présent avec une part de marché importante. Normal, c'est un leader. Mais aujourd'hui des opérateurs comme Bouygues arrivent et 1 Aveyronnais sur 10 a branché la fibre optique et est abonné chez Bouygues. Free arrive en juin en Aveyron et bientôt SFR sera là. Et puis pointent le nez des petits opérateurs alternatifs comme Seacom, comme Alpha Link, comme Adista, des opérateurs dont on n'aurait jamais pensé qu'ils viendraient en Aveyron.

Cher Éric Cantournet, c'est aussi la preuve d'un dynamisme aveyronnais et les 25 % de parts de marché de la fibre optique en Aveyron, quelques points supérieurs à la moyenne nationale, sont un autre élément d'attractivité de l'Aveyron.

Mme VIDAL – M. le Président, juste si on ne peut plus intervenir ou si nos interventions sont futiles, on peut quand même... Il faut être plus respectueux parce qu'on comprend que vos interventions sont essentielles, que les nôtres sont futiles, on ne peut pas parler...

M. LE PRÉSIDENT - D'autres ont mis en cause la probité du Président, on ne s'y est pas arrêté. On va considérer que parfois le choix des mots peut dépasser la pensée de celui ou celle qui les prononce. Donc, je vous invite à ce que nous restions sereins.

On poursuit avec Mme Bessaou.

Mme BESSAOU - Merci Président. Je vais répondre essentiellement à Sarah, mon amie Sarah. Déjà dommage que tu n'en parles pas en commission puisque je crois que depuis 2015, chaque année, l'opposition nous rappelle qu'on n'investit pas assez sur les collèves. J'aurais préféré quand même que tu retiennes au moins cette année que pour la première fois, on a mis des moyens pour les jeunes, pour tous les jeunes et pas seulement les collégiens, puisqu'après le collège il y a une vie quand même en Aveyron.

On a mis des moyens pour que les jeunes puissent vivre en Aveyron, rester en Aveyron, travailler en Aveyron, étudier en Aveyron. On va mettre des moyens, et tu le sais, sur le déploiement de quelques outils qui vont leur être utiles dans leur vie de collégien, mais au-delà, et c'est la première fois qu'on le fait, donc j'aurais bien voulu que tu le relèves.

Pour l'investissement dont tu parles sur les collèves, je crois qu'on a peut-être une chance, sûrement plus qu'ailleurs et c'est ce que j'aimerais que tu regardes, c'est qu'on a des collèves qui sont en très bon état. Ils sont en très bon état parce que régulièrement le Département investit, depuis toujours d'ailleurs, je pense. Le Département investit chaque année très régulièrement sur l'entretien de nos collèves. Tous les DASEN qui sont passés le disent, l'ont dit, tous les recteurs et il y en a un certain nombre, quand ils viennent sur le département soulignent la qualité de nos établissements. Donc, je pense que si on a la chance de pouvoir investir régulièrement, c'est un atout pour nos établissements qui sont, je le redis, vraiment en très très bon état.

Et surtout, je pense que s'ils sont en aussi bon état, c'est parce qu'on a la chance d'avoir des agents dans ces établissements qui mettent du cœur à entretenir nos établissements, qui s'y

investissent au-delà sûrement même de ce qu'on leur demande et on vient de le voir, même si ce n'est pas de l'investissement, sur la période Covid qu'on vient de passer où ils n'ont pas hésité, je parle des cuisiniers en particulier, à remplacer leurs collègues malades dans d'autres établissements que le leur, à faire des heures et d'ailleurs à ne même pas les compter, pour que nos collégiens reçoivent ce à quoi ils ont droit, certes peut-être. C'était effectivement du fonctionnement.

Mais si je reste sur l'investissement, je pense que nos agents y sont vraiment pour quelque chose, ils investissent leur temps pour entretenir nos bâtiments.

Je préférerais qu'on retienne que cette année on met des sous pour la première fois sur la jeunesse. On continuera à entretenir nos collèges et à investir. Mais s'il y a ici un chef d'établissement qui a quelque chose à dire sur un manque d'investissement dans nos collèges alors qu'il vienne le faire, je n'ai pas l'impression que ce soit fait. On a programmé avec eux des choses pour les mois et les années qui viennent sur un plan pluriannuel qu'on a fixé avec eux. Je pense que pour le moment la satisfaction peut être relevée sur l'investissement dans nos collèges.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Mme Presne !

Mme PRESNE - Merci Président. Je voulais dire ma confiance et ma satisfaction en l'avenir culturel de l'Aveyron, mais surtout ma satisfaction quand je vois que 7 M€, fonctionnement et investissement confondus, sont dévolus à la culture.

Cela me conforte vraiment et cela nous conforte tous et aussi les acteurs culturels qui sont nombreux en Aveyron, sur le travail qui pourra être fait auprès des patrimoines, de l'archéologie, du spectacle vivant, de l'éducation culturelle et artistique, du conservatoire à rayonnement départemental, des musées bien sûr, et les bienfaits du mariage de la culture et du social que nous allons continuer à mettre en œuvre parce que c'est très attendu.

Nous avons en Aveyron de nombreux acteurs culturels et ces personnes-là sont en attente et attendent beaucoup de nous. Avec la volonté qui leur a été montrée à partir de la séance du 10 décembre, je pense que nous pouvons être fiers de cette action culturelle que nous allons mener et renverser la table.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. M. Naudan !

M. NAUDAN - Merci Président. De façon très brève, en restant très pragmatique, je voulais juste souligner dans le cadre des compétences que j'ai en charge plus particulièrement, l'effort qui a été fait par le Département, comme cela a toujours été la volonté depuis le départ, l'effort qui a été fait par le Département vis-à-vis du soutien des collectivités, notamment des communes et des communautés de communes, avec une enveloppe de 15 000 € sur ce budget qui est un signe fort. On va parler tout à l'heure du CPAT, on aura l'occasion de se prononcer. En parallèle, je voulais souligner cet effort qui me paraît important et fidèle à nos pensées et notre volonté.

Je voulais souligner également le maintien par rapport au budget de l'agriculture avec une enveloppe intéressante de près de 800 000 € ainsi que sur de l'investissement en parallèle. Comme cela a été dit par notre collègue Sarah Vidal, cela n'apparaît peut-être pas dans ce budget-là, mais cela apparaît dans les ressources humaines, la commission de Jean-Philippe, où il est prévu l'embauche d'une personne supplémentaire sur le pôle agricole qui va être consacrée essentiellement au Projet Alimentaire Territorial, le PAT. Cela méritait d'être souligné, sachant qu'effectivement c'est une volonté, cela nous avait été dit par l'opposition, mais c'était une volonté unanime. Nous aussi, nous avons toujours pensé qu'il était important de réaliser ce PAT sur l'ensemble du département, notamment pour les territoires non pourvus.

Je voulais montrer qu'avec ce budget on allait au bout des choses et qu'il avait été mis les moyens nécessaires pour avancer. Merci.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. M. le Rapporteur général !

M. AT - Oui quelques remarques. Sarah Vidal nous a indiqué que l'épargne nette était en diminution, et ceci malgré la hausse des produits de fonctionnement. Oui certainement, mais cette hausse des produits de fonctionnement ne compense pas la hausse des charges de fonctionnement. Donc cette hausse que tu as qualifiée d'historique des produits de fonctionnement n'est qu'une hausse en trompe-l'œil.

Concernant le RSA, tu as indiqué que le montant alloué au RSA était évalué à 25 M€. L'an dernier il était évalué à 27,6 M€ pour reprendre tes chiffres. J'ai indiqué tout à l'heure qu'il y avait une baisse des allocataires de 8%, donc 8% de 27,6 M€ fait 2,2 M€. Donc 27,6 moins de 2,2 égalent 25,4. Tu avoueras que 25... on est dans des prévisions quand on fait un budget, on n'est pas au Compte administratif Sarah. Merci de ton écoute.

Concernant M. Cantournet, il nous explique qu'il y a du retard dans le déploiement de la fibre en Aveyron. Sébastien a fort bien répondu. Pendant ces deux années de crise sanitaire, si vous, vous avez vu des projets d'investissement prendre de l'avance, moi je n'en ai pas vu. Certainement que je fréquente plus le monde de l'entreprise que vous, mais pendant deux ans je n'ai vu que des retards. Quoi qu'il en soit, vous savez que le déploiement de la fibre c'est ALL fibre, c'est-à-dire Aveyron Lot et Lozère, et que les trois départements sont au même niveau. C'est pour cela que je vous parlais tout à l'heure de vos amis Lotois. Comme l'a indiqué également Sébastien, le président de République avait annoncé la fibre pour tous en 2025. Si éventuellement vous souhaitiez utiliser cet argument de ce petit retard à des fins électorales au mois de juin, il faudra le retourner contre ceux que vous avez soutenus en 2017.

Concernant M. Cavalerie...

M. CAVALERIE – C'est le procureur At ou le maître d'école ?

M. AT - Pas du tout.

M. CAVALERIE – Parle-nous de la « stabilité stable » de notre collègue David.

M. LE PRÉSIDENT – M. Cavalerie, vous n'avez pas la parole. Vous l'avez eue.

M. AT - Je ne peux être le procureur, je suis l'avocat de la défense, justement.

M. Cavalerie, lui, nous a parlé de la RN 88 et de Carole Delga. Je te rassure tout de suite, mon cher Bertrand.

M. LE PRÉSIDENT – S'il vous plaît on ne va pas faire un jeu de dialogue, laissez le Rapporteur s'exprimer.

M. AT - Avec Mme Delga il n'y a pas de problème particulier, cela se passe bien. Nous étions ensemble d'ailleurs, tu y étais, il y a quelques semaines ou quelques jours à la SAM avec les mêmes objectifs. Il n'en demeure pas moins qu'ici quand on est dans cet hémicycle, on défend les intérêts du département de l'Aveyron, que Mme Delga quand elle est dans l'hémicycle du Conseil régional, elle défend les intérêts de la région où se trouve le département de l'Aveyron. Ce qui fait que nous sommes doublement défendus finalement entre les deux institutions.

S'agissant du financement de la RN 88, nous, ce que l'on souhaite, c'est qu'elle consente en pourcentage le même effort financier que celui qu'avait consenti Martin Malvy. C'est la seule observation que je peux faire. Merci de transmettre.

M. LE PRÉSIDENT - Merci de ce débat. Je veux pour ma part simplement apporter quelques compléments de réponses à celles qui ont été faites par le Rapporteur du budget et les élus de "Tous pour l'Aveyron" qui ont eu l'occasion de prendre la parole pour la plupart sur les domaines d'intervention dont ils s'occupent.

Sur la jeunesse, je tiens quand même à souligner quelque chose. L'effort que nous avons affiché pour la jeunesse et la volonté, comme je l'ai souvent exprimé, d'investir sur la jeunesse se traduit d'abord dans le budget, et j'y reviendrai, se traduit aussi par la création d'un pôle au sein de nos services dédiés à la jeunesse, à l'éducation, à l'immobilier départemental, ce qui quand même souligne l'étendue des actions que nous voulons mettre en œuvre.

Je me permets de dire que je trouve la remarque particulièrement injuste parce qu'au moment où nous discutons de cela, nous sommes également en train de revoir la manière dont nous présentons le budget et l'année prochaine j'espère que nous pourrons le faire, en montrant toute la transversalité des actions que nous entreprenons. L'exercice est difficile parce que cela demande que nous revisitions la façon dont nous organisons la répartition des crédits et aussi la répartition de la masse salariale en fonction des missions qu'accomplissent nos agents. Mais je tiens absolument à ce qu'on fasse cela parce que je crois que ce sera une photocopie beaucoup plus lisible et beaucoup plus véridique des efforts qui sont engagés.

En tout cas, je vous assure qu'il y a quand même presque 10 M€ d'investissement sur les collèges. Alors vous me rétorquerez qu'il y a dedans le Collège du Larzac. Mais le projet comporte des investissements sur les collèges, comporte aussi des innovations très fortes dont nous aurons l'occasion de débattre pour les Aveyronnais, pour les jeunes Aveyronnais au collège. Et je ne veux pas laisser dire que nous avons fait une annonce qui n'est pas accompagnée des moyens nécessaires pour la garantir.

Sur l'aide aux communes, M. Cavalerie je vous suggère que nous nous voyions et que nous fassions un petit exercice de mathématiques. Je ne suis pas un matheux, mais il y a vraiment quelque chose qui vous a échappé et on va corriger le tir, on va vous expliquer. L'aide aux communes sur le seul exercice 2022 est historiquement haute, je le dis. Je vais même jusqu'à dire que dans l'inscription budgétaire, nous avons prévu une provision pour l'aide aux communes qui, a priori, d'après les remontées des services sur leur vision de ce qui peut être sollicité, nous permettra d'avoir des restes. Donc on va examiner cela ensemble lors d'un prochain rendez-vous.

M. Galliard, sur la RD 809, nous examinons le budget, pas la liste des opérations qui sont inscrites. Vous avez raison de souligner que cette opération avait été envisagée au mois d'octobre de l'année 2021. Elle n'est pas du tout sortie des radars, elle va être programmée et donc je vous enlève au moins une des deux raisons que vous avez soulignées pour avoir un doute sur la sincérité budgétaire de ce que nous présentons ce matin.

Sur les partenariats avec les territoires, M. Cantournet, je vous rassure, j'ai bien en tête les sujets que vous évoquez lorsque vous faites cette remarque. Vous savez l'engagement que nous avons pris d'avoir une approche non partisane, absolument non partisane. Les demandes auxquelles vous faites référence, et qui sont pour ceux qui ne comprendraient pas les demandes de Villefranche, sont intégrées dans nos réflexions. Je vous ai fait part aussi de l'attente que nous avons vis-à-vis de l'État par rapport à un dossier que nous avons soumis pour accompagner une éventuelle opération sur un immobilier très lourd au cœur de Villefranche. Aussitôt que nous aurons cette réponse, vous aurez par voie de conséquence la proposition ici à l'Assemblée de ce que nous pourrions ou nous ne pourrions pas faire.

Les réponses ont été données sur l'accompagnement des différentes catégories de population. Je voudrais revenir d'un mot sur des chiffres. Vous citez les chiffres du RSA. D'abord, il n'a jamais été question ici de priver qui que ce soit qui pourrait émarger au RSA de la prestation à laquelle il a droit. Ce que nous voulons, là encore c'est décloisonner les politiques. On a observé sur l'année 2021, et c'est une bonne chose pour ceux qui ont eu besoin du RSA avant et qui n'en ont plus besoin, que des bénéficiaires sortaient du dispositif, ce qui ne signifie pas du tout qu'on les a chassés, mais qu'ils ont pu reprendre une activité qui leur permet de ne plus avoir besoin du dispositif. Nous avons fait la prévision budgétaire en fonction de cette réalité, mais nous avons surtout fait la prévision budgétaire, en gageant aussi que les actions que nous entreprenons par ailleurs, sur le recrutement notamment, nous permettront de continuer à accompagner des gens pour sortir du dispositif RSA.

Sur les EHPAD, Jean-Philippe Sadoul a répondu, on a une vraie ambition par rapport au vieillissement. Cette ambition, nous la conduisons avec les partenaires qui sont essentiels dans ces sujets, à savoir l'État via l'ARS, le gouvernement auquel nous avons fait une proposition d'expérimentation et qui l'a retenue et qui est en train maintenant de nous annoncer la couleur

des accompagnements qui pourront être proposés à l'Aveyron et sur lesquels, évidemment, nous voulons nous engager le plus rapidement possible.

Il va de soi que la question des EHPAD est une question, comme chacun le sait, qui doit aussi s'adresser à l'État puisque les personnels, notamment soignants dans les EHPAD, sont des personnels d'État. Je ne minimise rien de leurs difficultés qui parfois d'ailleurs est de la détresse, qui impacte évidemment les résidents, mais nous sommes très, très engagés pour faire en sorte que les choses aillent le mieux possible avec aussi, je le dis, une préoccupation qui est celle de la taille, de la nature et du maillage de nos établissements. Nous avons la chance d'avoir des EHPAD en grand nombre, plutôt de tailles modestes, qui ont du coup des gestions plutôt à maille familiale. Et c'est ce que nous pensons devoir conserver pour le département de l'Aveyron.

Enfin, j'en viens aux Haras. J'en dis trois mots. Il n'y a dans cet hémicycle que des gens qui sont rompus à l'exercice budgétaire ; qu'auriez-vous dit si nous avions fait voter une inscription budgétaire pour une opération qui n'est pas encore validée par vous ? Je ne comprends pas comment on aurait pu inscrire une opération qui n'est pas validée par l'Assemblée.

Deuxièmement, la conviction que nous avons ici, c'est qu'il n'y a absolument aucune confusion à faire entre les Haras, l'ensemble immobilier des Haras, et Station A. Station A est un tiers-lieu, le Département croit aux tiers-lieux, croit au rôle qu'il a en tant que Département dans la coordination des réseaux de tiers-lieux. En revanche, il ne croit pas et je ne crois pas que le Département soit la collectivité qui doive se préoccuper de l'implantation d'un tiers-lieu dans telle ou telle localité. Nous aurons ce débat, mais c'est ça le fond du sujet.

Quant au devenir de Station A... Station A sait depuis le 1^{er} juillet 2021 quelle est ma position. Station A sait depuis le 1^{er} juillet 2021 que nous n'avons aucun grief à leur égard, si ce n'est peut-être le fait que je ne suis pas friand des polémiques par voie de presse interposée et qu'eux ont fait ce choix. Passons.

Station A sait également que nous nous sommes proposés pour organiser une médiation avec le potentiel futur acquéreur. Cette proposition a été et sera sur la table à condition que chacun y mette du sien.

Voilà tout ce que je tiens à dire sur un dossier qui n'est pas à l'ordre du jour de notre assemblée, qui sera à l'ordre du jour de la commission Permanente dans quelques minutes.

Je vous remercie et je vous propose maintenant de soumettre le BP 2022 tel qu'il vous a été présenté aux voix.

Qui s'oppose ? 2. Qui s'abstient ? 10. Qui est pour ? La majorité.

Le Budget primitif est adopté, je vous remercie.

Sur les budgets annexes, nous faisons un vote séparé M. Jullian ? C'est un vote global, merci beaucoup.

Il reste à M. Abinal à présenter le rapport égalité homme/femme qui fait partie du rapport budgétaire. En réalité, je suis fautif parce que j'aurais dû donner la parole à Jean-Philippe Abinal avant que nous votions pour qu'il fasse un éclairage spécifique sur le rapport égalité homme/femme, excusez-moi, et sur le tableau des effectifs. Donc, si vous le voulez bien, je lui donne la parole maintenant pour qu'il nous apporte ces précisions qui sont en fait partie intégrante du rapport budgétaire.

M. ABINAL - Je vous en ai parlé un peu tout à l'heure puisque je vous ai parlé de l'évolution récurrente de la masse salariale, on a parlé un petit peu de tout ça.

Ce rapport a d'ailleurs été présenté au niveau des instances syndicales l'autre jour. Aujourd'hui, la situation au niveau des effectifs du personnel est de 1 436 agents, 838 femmes et 598 hommes.

Si vous regardez la répartition par filières administratives, les femmes sont 344 pour 45 hommes. La filière technique, bien évidemment c'est l'inverse, 146 femmes, je dis bien évidemment puisque ce sont des métiers surtout masculins au niveau de la filière technique, pour 514 hommes. Au niveau du médicosocial 315 femmes pour 28 hommes. Au niveau de la culture 33 femmes pour 11 hommes. Ce qui fait le total que je vous ai dit tout à l'heure.

Dans les répartitions par catégorie : dans la catégorie A on compte 386 femmes pour 91 hommes. Dans la catégorie B, on a 109 femmes pour 96 hommes. Dans la catégorie C, on a 343 femmes pour 411 hommes. On voit que dans la catégorie C ils sont à peu près à égalité.

Les femmes sont surreprésentées en catégorie A, on le voit bien, et en catégorie B, en raison de l'organisation des services et surtout des métiers exercés par les fonctions administratives et sociales, y compris au niveau de l'encadrement.

Dans l'encadrement, depuis cette année, tous les travailleurs sociaux, moniteurs éducateurs non, mais éducateurs spécialisés sont dans une catégorie A. Donc, c'est ce qui fait augmenter un peu la proportion au niveau des catégories A féminines.

La situation est plus équilibrée, comme je disais en catégorie C, compte tenu de l'importance des métiers du secteur technique routier et des collèges, avec une majorité de personnel féminin dans les collèges.

Dans la fonction d'encadrement, les femmes sont plus fortement présentes dans les niveaux d'encadrement supérieurs, emplois de direction et de chefs de service et beaucoup moins dans l'encadrement de proximité que l'on trouve principalement dans le secteur technique routier.

Voilà en gros ce qu'on pouvait dire sur l'égalité hommes/femmes.

Dans les recrutements 2021, si je peux faire un focus, 102 agents ont été recrutés sur des emplois permanents, 62 femmes et 40 hommes. 252 femmes, et on comprend, en temps partiel, et 33 hommes en temps partiel.

Pour la promotion, les avancements de grade et de promotion interne ont concerné 115 agents en 2021, qui se répartissent en 78 femmes et 37 hommes.

Voilà en gros ce qu'on peut dire sur l'égalité homme/femme.

La rémunération des agents de la collectivité est établie en fonction des grades détenus et des fonctions occupées dans le cadre fixé par la législation. Là, ne rentre pas au niveau de la rémunération, bien évidemment, l'égalité homme/femme, puisque nous sommes dans des cadres législatifs et on n'est pas du tout dans une discrimination. Voilà M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. Abinal. Je me permets juste d'ajouter à vos propos qu'au rang de la création des effectifs l'élément notoire, c'est la création d'un poste de 5^{ème} DGA, puisque vous avez noté la création d'un cinquième pôle qui, bien sûr, est dirigé par un Directeur Général Adjoint. Donc, je me permets cet ajout.

Je me permets également de profiter de cette occasion pour remercier en notre nom à tous notre Vice-président en charge des ressources humaines, parce que c'est une vice-présidence qui est extrêmement mobilisante et chronophage.

Ceci, je ne vous le fais pas revoter, vous l'avez déjà voté. Merci beaucoup.

2/ OBJET : COMPTE RENDU DES MARCHÉS ET DES AVENANTS SIGNÉS AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DONNÉE À L'EXÉCUTIF

30

M. LE PRÉSIDENT - Il devrait être présenté par le Président de la commission des Finances qui est sorti. Donc, M. AT faites-le, s'il vous plaît.

M. AT – Compte rendu des marchés et des avenants signés au titre de la délégation donnée à l'exécutif : lors de la session du 23 juillet, l'Assemblée départementale avait donné au Président délégation pour prendre toute décision concernant justement la préparation, la passation et l'exécution de ces dits marchés. Il lui appartient désormais de rendre compte de tout ça au cours de la commission Permanente qui suivra.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. Y a-t-il des questions. Des oppositions ? Je n'en vois pas. Le rapport est adopté.

Commission du Développement durable et de l'amélioration du cadre de vie

3/ OBJET : GOUVERNANCE DU BASSIN TARN AVEYRON

M. LABORIE - Merci Président. Il s'agit de mettre en place une gouvernance du bassin versant Tarn Aveyron. Pour ce faire, il est prévu la constitution d'une association entre nos trois départements, l'Aveyron, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, afin d'assurer la gestion quantitative de l'eau à travers d'ouvrages hydrauliques, que ce soit l'exploitation d'ouvrages comme Saint-

Géraud ou la Bancalié, ou que ce soit des conventions de déstockage de volumes issus de réserves hydroélectriques comme les Saint-Peyres, la Raviège et Pareloup.

Il s'agit donc de valider les statuts qui vous ont été adressés, que vous avez en annexe du présent rapport, et d'autoriser le Président à les signer, sachant que des actions sont également prévues que vous retrouverez dans le rapport. Et pour permettre le lancement de ces actions, il est prévu une première inscription budgétaire de 20 000 €.

Chaque département membre étant représenté par deux titulaires et deux suppléants, il conviendra donc également de désigner nos représentants.

Je le rappelle, il faut délibérer sur le projet de statuts et autoriser le Président à les signer. La commission Développement durable a émis un avis favorable.

M. LE PRÉSIDENT - Merci M. le Vice-président. Un commentaire sur ce rapport qui ressort de longs échanges entre les départements du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron pour la constitution de cette association de préfiguration. Cette association de préfiguration, elle préfigure quoi ? Elle préfigure un futur EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin), un organe permanent de gestion du bassin Aveyron Tarn. C'est donc un sujet d'une très grande importance. Nous voulons que cette association voie le jour parce que nous pensons qu'il y a un intérêt à travailler ensemble sur ce sujet, y compris d'ailleurs dans un futur proche avec les départements de la Haute-Garonne et de la Lozère qui pourraient nous rejoindre.

Le rapport a été élaboré dans le cadre d'une négociation que nous avons conduite avec les deux autres départements fondateurs et l'Agence de l'eau. Le siège de l'association sera dans le Tarn, à Albi. Nous avons revendiqué, par parallélisme des formes, la présidence de l'association, compte tenu de l'importance que nous avons en tant que tête de bassin. Le rapport que vous avez examiné en commission prévoit la présidence tournante pour un cliquet de trois ans, avec un début de présidence Aveyron.

Pour faire en sorte que nous puissions aller au bout et pour être agréable aux départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, je vous propose que nous descendions le cliquet à deux ans, c'est-à-dire que la présidence tournera, mais au lieu de tourner tous les trois ans, elle tournera tous les deux ans. C'est un élément de compromis que nous avons trouvé et que j'ai accepté en votre nom, de façon à ce que nous ne bloquions pas le dispositif.

Et par ailleurs, pour ce qui est des représentants, je vous suggère que nous désignions Christophe Laborie et moi-même en tant que titulaires, et Christiane Naudan et Valérie Abadie-Roques en tant que remplaçants.

Voilà le rapport amendé que je vous propose d'adopter.

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Donc le rapport est adopté, je vous remercie.

Commission Jeunesse, Collèges et Immobilier départemental

4/ OBJET : SECTORISATION DES COLLÈGES PUBLICS

Mme BESSAOU - Merci Président. Concernant la sectorisation des collèges dont on a parlé plusieurs fois, juste quelques petits rappels. Il s'agit des adresses des familles rattachées à un collège, je le répète à chaque fois, mais ça a vraiment son importance. Cela signifie très clairement qu'il ne s'agit absolument pas de rattacher une école primaire ou élémentaire à un collège, mais bien l'adresse des parents.

Le Département détient la compétence pour ce qui est de la sectorisation des collèges depuis 2005, celle-ci est donc applicable sur tout le territoire après avoir reçu bien sûr l'avis du CDEN. La dernière révision remonte à 2009 et elle avait été mise en place pour la rentrée 2010. Elle avait eu à ce moment-là pour objectif principal de rééquilibrer les deux collèges ruthénois.

Aujourd'hui, plusieurs raisons nous ont amenés à revoir complètement cette sectorisation et je vous citerai les cinq principales raisons :

- une forte diminution de nos effectifs que vous voyez à l'écran dans nos collèges d'ici à cinq ans. On devrait perdre environ 1 000 élèves, quasiment 9 % de la totalité de nos effectifs, avec des répartitions très variables d'un bout à l'autre du territoire ;

- nous avons besoin de conforter certains collèges publics et privés, même si la sectorisation à proprement dit ne nous permet pas de faire rentrer les collèges privés, mais ça n'empêche que ça a été une de nos préoccupations. Certains établissements sont déjà potentiellement en difficulté, donc il est important de rééquilibrer ;

- on veut éviter également les demandes de dérogation qui sont récurrentes depuis des années auprès de la DSDEN, celle-ci ne veut aujourd'hui plus accorder ces dérogations. Ça déstabilise complètement la gestion de leurs propres moyens ;

- on veut faire en sorte que la Région maintenant adapte les transports scolaires pour éviter les non ayants-droits qui sont de plus en plus nombreux, et que la Région puisse aussi également desservir les collèges privés ;

- Enfin, l'ouverture à la rentrée 2023 de notre collège du Larzac.

Il faut noter que dans la démarche qu'on a entreprise au niveau du Département, on a souhaité intégrer et associer toutes les communes, tous les maires à la réflexion. On a organisé 17 réunions de concertation en un peu moins de deux semaines, donc ça a été un peu « chaud ». Mais vous y avez tous participé et je vous en remercie. On l'a fait à l'échelle des secteurs scolaires actuels, avec l'ensemble des maires, vous-mêmes, vous y êtes quasiment tous venus et les chefs d'établissements publics et aussi privés que nous avons également associés à notre concertation.

Cela nous a d'ailleurs permis à pas mal d'endroits d'avoir connaissance de problématiques locales que nous ignorions jusque-là et sur lesquelles les maires ont pu s'exprimer.

Aujourd'hui, il ressort que certains secteurs ne seront pas modifiés. Je ne vais pas vous les citer. Vous avez tout dans les dossiers. D'autres secteurs pourraient être amenés à être

modifiés prochainement et je pense en particulier au secteur proche du Lot. Nous allons voir avec le département du Lot et la DSDEN du Lot pour un rattachement, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Prochainement aussi, on remettra le sujet sur la table pour le collège du Larzac et pour les deux collèges ruthénois qui nécessitent qu'on en reparle encore un peu. Donc, on se redonne un petit temps de réflexion avec mes collègues Conseillers départementaux du Ruthénois, les maires concernés et les établissements concernés.

13 secteurs comportent des propositions de modifications que vous retrouvez sur la carte générale que vous avez à l'écran, mais que vous avez surtout dans vos dossiers.

Vous noterez que pour la première fois certaines communes ont procédé à des découpages, même à l'intérieur de leurs propres limites. En fait, la topographie de pas mal de communes ou leur taille importante justifiait le rattachement sur deux secteurs de collèges différenciés selon le lieu de résidence des élèves sur la commune. C'est quelque chose de tout à fait nouveau qu'il faut souligner. Ça a été important pour les maires qui ont pu très finement tracer le trait de l'endroit où ils voulaient découper leur commune. Et je pense que même si l'exercice n'est pas facile, ils l'ont en tout cas apprécié.

Vous avez aussi annexé au rapport les divisions de ces fameux territoires qui ont été coupés. Vous les retrouvez, je ne vous les redonne pas et si bien sûr aujourd'hui vous délibérez favorablement par rapport à ces sectorisations, sa mise en œuvre interviendra dès la rentrée 2022, après que ça ait été validé en CDEN. Le CDEN se tiendra mardi prochain. Voilà
Président, merci.

M. LE PRÉSIDENT - Y a-t-il des demandes d'intervention sur ce rapport ou des questions ? C'est un rapport très important qui souligne aussi...

Mme BESSAOU – Excusez-moi, on va vous redistribuer la carte de Vezins justement parce qu'il y a un petit changement, je m'excuse, Président. Il y a un petit changement par rapport à ce que vous aviez dans le rapport. Excusez-moi.

M. LE PRÉSIDENT - Vous m'avez coupé dans mon élan pour vous dire que ce rapport est très important et qu'il souligne aussi notre engagement pour la jeunesse et pour les familles. On est dans quelque chose qui était attendu de longue date, qui conditionne l'organisation des transports scolaires, qui conditionne le devenir des établissements, qui conditionne le bien-être des jeunes Aveyronnais.

Et sur cette dernière remarque, si la carte de Vezins est affinée, c'est uniquement parce que les cordonniers sont les plus mal chaussés et que la commune de Vezins a fait son travail de vérification des détails tardivement, puisqu'elle attendait mon avis de Conseiller municipal de Vezins et que j'étais préoccupé par d'autres dossiers qui ont fait que je l'ai donné tard. Merci de ce focus.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci beaucoup.

Nous en avons donc terminé avec les rapports de la session et je vous propose que nous fassions une très brève interruption de séance de cinq minutes. Nous reprenons à 11h35.

(La séance est levée à 11 heures 30)

**Le Président,
Arnaud VIALA**



**Le secrétaire de séance,
André AT**

